

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 1. Régime juridique applicable

La Résidence du Parc est désignée comme la marque exploitée par **SASU BRISSAC LODGES**, société par actions simplifiée unipersonnelle, immatriculée au **RCS de Montpellier sous le numéro 993 200 708**, dont le siège social est situé **Lieu-dit Les Péras des Caizergues, 34190 BRISSAC**, ci-après dénommée « la société exploitante ». Numéro **SIRET : 993 200 708 00010**.

À ce titre, la société exploitante propose une prestation d'hébergement dans des unités d'hébergement meublées.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations effectuées au sein de notre établissement, soumis au statut des « résidences de tourisme », composées d'unités d'hébergement meublées permettant des séjours temporaires et accessoires de quelques jours à quelques mois. Ces unités d'hébergement meublées ne sont nullement destinées à constituer des résidences principales, ni même des résidences secondaires. Il est donc interdit d'y établir sa résidence de manière continue ou discontinue.

Le Client s'engage à disposer, pendant toute la durée de son séjour, d'une résidence principale effective. Il est interdit d'y pratiquer toute activité commerciale, artisanale ou professionnelle.

Le présent contrat ne peut être assimilé à un contrat hôtelier, les prestations de services caractéristiques de ce type de contrat n'étant pas assurées. Les services proposés sont accessoires, non inclus dans le prix, et permettent au Client de séjourner en toute indépendance.

La réservation d'un séjour implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, quel que soit le canal de réservation utilisé. Elles prévalent sur toute autre condition antérieure ou sur d'éventuelles conditions générales d'achat.

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la réservation, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente ainsi que de toutes les informations prévues à l'article L.221-5 du Code de la consommation.

En cas de réservation en ligne, le Client reconnaît avoir accepté les présentes conditions générales de vente en cochant la case prévue à cet effet avant la validation de la réservation, ainsi que les conditions générales d'utilisation du site internet [www.psl-cevennes.com](http://www.psl-cevennes.com).

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la société exploitante constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Le Client est informé que son adresse IP est enregistrée lors de la réservation.

Les photographies présentées sur les sites internet et plateformes de réservation sont non contractuelles.

Un règlement intérieur est disponible dans chaque unité d'hébergement, par affichage ou dans un livret d'accueil.

Tout dysfonctionnement ou dégradation doit être signalé à l'arrivée. À défaut, le Client est réputé avoir pris possession de l'unité d'hébergement, des meubles et équipements en parfait état.

## 2. Réservation

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, à titre gratuit ou onéreux.

Conformément à l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation, compte tenu de la nature des prestations fournies.

Le contrat est conclu de manière définitive dès la confirmation de la réservation, sous réserve des conditions d'annulation prévues aux présentes.

### Réservation standard

La réservation n'est valable qu'après confirmation écrite et acceptation préalable des présentes conditions générales de vente.

La réservation est considérée comme ferme après le versement obligatoire d'un **acompte**, et après :

- soit la fourniture d'un numéro de carte bancaire valide (Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express – hors Visa Electron, Maestro et cartes prépayées), servant de **garantie bancaire**,
- soit le versement d'arrhes par virement bancaire :
  - équivalent à **1 nuit** pour un séjour de 1 à 4 nuits,
  - équivalent à **25 % du montant total du séjour** (dans la limite d'un mois) pour un séjour de 5 nuits et plus.

La carte bancaire utilisée pour la réservation devra être présentée à l'arrivée, accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité.

Réservation Non Annulable, Non Remboursable, Non Modifiable (NANR)

Toute réservation sous tarif préférentiel dite « NANR » ne peut faire l'objet d'aucune annulation, modification ou remboursement, quels qu'en soient les motifs.

En cas de non-présentation (« no show »), la totalité du séjour est due.

Le montant total du séjour est prélevé à la confirmation de la réservation.

Celle-ci est considérée comme ferme après encaissement effectif.

## 3. Annulation ou modification de réservation

### Cas particulier des réservations de groupes

Est considérée comme **réservation de groupe** toute réservation portant sur plusieurs unités d'hébergement ou plusieurs occupants réservant

ensemble dans un cadre commun (séminaires, événements, stages, regroupements sportifs, familiaux ou associatifs).

Pour toute réservation de groupe, **la totalité du montant du séjour doit être réglée au plus tard 7 jours calendaires avant la date d'arrivée.** À défaut de paiement intégral dans ce délai, la société exploitante se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité, les acomptes versés restant acquis.

Avant l'arrivée – Annulation totale

- Séjour de 1 à 4 nuits : sans frais jusqu'au jour d'arrivée à midi (heure locale). Au-delà, 1 nuit facturée.
- Séjour de 5 à 27 nuits : sans frais jusqu'à J-2 à midi. Au-delà, 25 % du montant total du séjour facturé.
- Séjour de 28 nuits et plus : sans frais jusqu'à J-15 à midi. Au-delà, 25 % du montant total du séjour, dans la limite d'un mois.

Annulation partielle

Toute modification de dates, de durée, de type d'hébergement, de nombre d'occupants ou de lieu est considérée comme une annulation partielle et entraîne les pénalités correspondantes sur la partie non consommée.

Toute annulation doit être notifiée par écrit auprès de la Résidence ou du prestataire ayant enregistré la réservation.

Pendant le séjour – Départ anticipé

- Séjour  $\leq$  4 nuits : sans frais si signalé avant midi.
- Séjour  $>$  4 nuits :
  - sans frais si signalé 28 jours avant la date de départ,
  - 25 % du montant restant dû si signalé entre 7 et 27 jours,
  - 30 % du montant restant dû si signalé moins de 7 jours avant.

Les tarifs dégressifs pourront être réajustés en cas de réduction de séjour.

Prolongation

Toute prolongation est soumise à disponibilité et facturée selon le tarif en vigueur à la date de la demande.

#### 4. Arrivée

Les unités d'hébergement sont disponibles à partir de **15h00**.

Le règlement intégral du séjour est exigé **avant le check-in ou au moment du check-in**, et impérativement **avant toute remise des clés**.

En cas d'arrivée tardive (en dehors des horaires d'ouverture de la réception), le règlement intégral du séjour doit être effectué **avant l'arrivée** selon les modalités communiquées par la Résidence.

Une **garantie bancaire obligatoire** sera exigée à l'arrivée, sous forme d'empreinte de carte bancaire ou de dépôt de garantie d'un montant de **250 € minimum**, destiné à couvrir d'éventuelles dégradations, frais de ménage, objets manquants, nuisances ou sommes restant dues.

Pour les clients étrangers, une fiche individuelle de police devra être complétée conformément à la réglementation en vigueur.

Séjours de 28 nuits et plus

Un dépôt de garantie équivalent à **un mois de loyer hors charges** est exigé. Un contrat d'hébergement spécifique sera signé.

Documents requis :

- pièce d'identité en cours de validité,
- 3 derniers bulletins de salaire,
- justificatif de domicile.

## 5. Séjour – Départ

L'hébergement est prévu pour un nombre de personnes déterminé. Toute modification entraîne une annulation partielle.

Les animaux domestiques sont acceptés sous conditions (chiens et chats de moins de 30 kg, 1 animal maximum par logement).

Le Client s'engage à respecter le règlement intérieur et à restituer le logement dans un état de propreté conforme.

Le départ doit intervenir au plus tard à **10h30**.

Toute dégradation ou objet manquant sera facturé au Client.

## 6. Prix – Paiement – Garantie

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.

Pour les séjours de moins de 28 nuits, l'eau et l'électricité sont incluses.

Au-delà, l'électricité est facturée en supplément.

Les taxes de séjour et prestations optionnelles ne sont pas incluses.

Les moyens de paiement acceptés sont : carte bancaire, virement bancaire, espèces (dans la limite légale), et chèques vacances selon conditions. **Aucun accès à l'hébergement ne pourra être accordé sans règlement préalable ou simultané au check-in.**

Une carte bancaire valide est exigée à titre de garantie.

## 7. Mineurs

Les mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs représentants légaux ne sont pas admis.

## 8. Assurances – Responsabilité

La société exploitante décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des effets personnels.

Les dispositions applicables aux hôteliers ne sont pas applicables aux résidences de tourisme.

## 9. Données personnelles

La politique de confidentialité est disponible à la Résidence.

## 10. Accès Internet

L'accès Internet est réservé à un usage personnel et légal. Toute utilisation illicite engage la responsabilité du Client.

## 11. Réclamations – Litiges

Toute réclamation peut être adressée par courrier électronique à [thomas@psl-cevennes.com](mailto:thomas@psl-cevennes.com) ou par courrier recommandé au siège social.

En cas de litige non résolu amiablement, le Client peut saisir le **CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris**.

## 12. Propriété intellectuelle

Tous les éléments, documents et supports demeurent la propriété exclusive de **SASU BRISSAC LODGES**. Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite préalable.

Dernière mise à jour : 2026